



## Ils comptent sur nous !

Madame, Monsieur,

Depuis 1962, l'Adapei de la Corrèze œuvre au quotidien pour défendre les droits des personnes en situation de handicap, les accompagner dans leur projet personnalisé, les aider à s'épanouir et à gagner en autonomie dans la mesure de leurs capacités.

Soutenir l'Adapei de la Corrèze, c'est avant tout, soutenir les valeurs qui sont les siennes :

- **Ecoute et respect des personnes et des familles :**

Conservant son engagement parental, l'Adapei considère les personnes accueillies et leurs proches avec dignité et bienveillance dans le respect de leur vie privée.

- **Laïcité :**

L'Adapei assure l'égalité d'accueil et d'accompagnement des personnes, quelles que soient leurs origines ou convictions.

- **Engagement :**

L'Adapei mène une démarche active, en constante évolution pour répondre aux besoins des personnes accompagnées et ainsi faire naître des pratiques et des projets novateurs.

- **Citoyenneté :**

Chaque personne accueillie doit avoir une place reconnue dans la société avec les droits et devoirs qui y sont liés. L'Adapei cultive l'ouverture d'esprit qui rend possible le vivre ensemble.

Les actions de l'Adapei de la Corrèze ont pu et vont continuer à se développer grâce au soutien des familles, des amis et des adhérents.

A ce titre, nous souhaitons vous solliciter dans le cadre de l'appel à cotisations pour l'année 2022.

Pourquoi  
adhérer à  
l'Adapei de  
la Corrèze

- vous consolidez et pérennisez le rôle et la place des familles,
- vous participez à la mise en œuvre concrète des projets que nous réalisons en développant nos structures existantes et en déployant de nouveaux moyens pour un accompagnement toujours plus adapté,
- vous partagez et devenez acteurs de nos valeurs les plus chères : Accompagner, soutenir, aider.

# Quels en sont les avantages ?

- être abonné au magazine de l'UNAPEI « Vivre Ensemble » qui propose de l'information sur les projets nationaux (abonnement offert) ;
- participer au fonctionnement de l'association en assistant à l'Assemblée Générale annuelle ;
- recevoir des invitations aux événements organisés par l'Adapei de la Corrèze : Mme Marie-Line SAURET, en charge de la vie associative se tient à votre disposition.

**marie-line.sauret@adapei-correze.fr – 06 11 93 13 60**

- bénéficier d'avantages fiscaux sur votre cotisation.

# Comment adhérer ?



Il existe deux types de cotisation :

- La cotisation Parents : pour les adhérents dont l'enfant est accueilli dans un de nos établissements
  - **le montant est de 75 € (soit 25,50 € après réduction fiscale de 66%)**
- La cotisation Amis : pour toute personne qui souhaite soutenir l'association
  - **le montant est de 45€ (soit 15,30 € après réduction fiscale de 66%)**

Nous vous remercions de nous envoyer un chèque à l'ordre de l'Adapei de la Corrèze, à l'adresse suivante :

**Adapei de la Corrèze  
3 allée des Châtaigniers  
19360 MALEMORT**

*Un paiement en 3 fois est envisageable. N'hésitez pas à nous contacter !*

Vous en souhaitant une bonne réception et vous remerciant, une nouvelle fois pour votre contribution,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.



**Merci de votre  
soutien**

Le Président,  
J-M. COLIN

## **Pôle Administratif et Financier**

3, Allée des Châtaigniers - 19360 MALEMORT

Tél. : 05 55 17 75 90 - Fax. : 05.55.17.75.91

Email : [siege@adapei-correze.fr](mailto:siege@adapei-correze.fr)

SIRET 775 566 649 00 205 / TVA Intracom : FR50 775 566 649 000 64

NAF/APE 8720A

**ADHÉRENT**

CIVILITÉ :  M.  Mme

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE FIXE : ..... MOBILE : .....

ADRESSE MAIL : .....

**PERSONNE(S) HANDICAPÉE(S) RATTACHÉE(S) À L'ADHÉRENT**

CIVILITÉ :  M.  Mme

NOM : ..... PRÉNOM : .....

SERVICE ou ÉTABLISSEMENT DE L'ADAPEI QUI L'ACCOMPAGNE : .....

CIVILITÉ :  M.  Mme

NOM : ..... PRÉNOM : .....

SERVICE ou ÉTABLISSEMENT DE L'ADAPEI QUI L'ACCOMPAGNE : .....

CIVILITÉ :  M.  Mme

NOM : ..... PRÉNOM : .....

SERVICE ou ÉTABLISSEMENT DE L'ADAPEI QUI L'ACCOMPAGNE : .....

## BULLETIN D'ADHÉSION À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT À :

Je souhaite adhérer à l'Adapei de la Corrèze,

je joins un chèque de : .....€ à l'ordre de : Adapei de la Corrèze

que j'envoie à :

Adapei de la Corrèze  
3, allée des Châtaigniers  
19360 Malemort

Date :

Signature de l'Adhérent :

## INFORMATIONS

### STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les statuts et le règlement intérieur de l'Association peuvent être consultés au Siège Administratif ou adressés sur demande.

### COTISATIONS

Le montant des cotisations peut être modifié à l'occasion de chaque Assemblée Générale.

Au 1er janvier 2022 la cotisation, qui est déductible des impôts, s'élève à :

- 45 euros pour les amis, [revient à 15,30 € après réduction d'impôt (66 %)]
- 75 euros pour les familles qui bénéficient d'un service de l'Adapei de la Corrèze [revient à 25,50 € après réduction d'impôt (66 %)]

### CONDITIONS DE RÈGLEMENT

- Le règlement (chèque(s) libellé(s) à l'ordre de l'Adapei de la Corrèze) doit être adressé à l'attention du Pôle Administratif & Financier de l'Association.
- Possibilité de régler en plusieurs fois.

Association départementale de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis, de la Corrèze



3, allée des Châtaigniers - 19360 MALEMORT  
Tél : 05 55 17 75 90 - Fax : 05 55 17 75 91  
Email : [siege@adapeicorreze.fr](mailto:siege@adapeicorreze.fr)  
[www.adapei-correze.fr](http://www.adapei-correze.fr)